À la découverte du monde des métiers et de l'imprimerie au XVIIIe siècle,
à travers le parcours de Nicolas Rétif de la Bretonne, écrivain français (1734-1806)

(Dossier pédagogique réalisé par le service éducatif de la médiathèque de Troyes)

Cette gravure, datant de 1785, présente un portrait « officiel » de Nicolas Rétif de la Bretonne, que l'écrivain offrait volontiers à ses amis.

► Sur la gravure ci-dessus, par quoi l'écrivain a-t-il choisi de remplir les quatre angles de l'image ?

► Quels objets distingue-t-on en arrière-plan du portrait ?

Le royaume de France vers 1730

Nicolas naît à Sacy, un petit village de Basse-Bourgogne (aujourd'hui dans l'Yonne), au sud-est d'Auxerre.

► Associez, à chacun des lieux numérotés de la carte ci-dessus, l'un des noms suivants : Versailles ; Sacy ; Troyes ; Paris ; Auxerre.

1 = 2 =

3 = 4 =

5 =

► Rappelez, d'après vos connaissances, quelle était la situation politique de la France à la naissance de Nicolas.

Chronologie

Voici quelques dates et faits concernant la vie de Nicolas (nous nous limitons à ce qui concerne sa formation, son apprentissage, et sa vie professionnelle dans l'imprimerie)

1734 : Naissance de Nicolas Edme Rétif à Sacy (Yonne). Il est le fils d'Edme Rétif, lieutenant de Sacy et juge au bailliage (cela signifie qu'en tant que représentant des seigneurs, il est habilité à trancher les petits conflits en justice), et de sa deuxième épouse, Barbe Ferlet.

1740 : Acquisition de la ferme de La Bretonne à Sacy par Edme Rétif. L'enfance de Nicolas se déroule à Sacy. Il fréquente l'école du village et participe aux travaux de la ferme.

1746 : Nicolas intègre l'école des enfants de chœur de Bicêtre où il reçoit un enseignement janséniste dispensé par son demi-frère l'abbé Thomas Rétif. [L'établissement de Bicêtre (en région parisienne) était en fait un gigantesque ensemble, concentrant près de 3000 personnes, qui tenait à la fois de l'hôpital, de l'hospice, de l'asile, de la prison, et de l'école. Les enfants y cohabitaient donc quotidiennement avec des malades, des vieillards indigents, des fous, des criminels...]

1747 : Thomas et Nicolas quittent Bicêtre après la chute des jansénistes.

1751 : À Auxerre, Nicolas entre en apprentissage chez l'imprimeur François Fournier.

1755 : Fin de l'apprentissage de Nicolas qui devient compagnon-imprimeur. Voici les différentes imprimeries dans lesquelles il a travaillé :

- Septembre 1755-début janvier 1756 : Paris, Imprimerie royale
- Janvier 1756-automne 1757 : Paris, Claude Hérissant
- Automne 1757-avril 1759 : Paris, André-François Knapen
- Fin juin 1759-début août 1759 : Dijon, Jacques Causse
- Novembre 1759-juin 1761 : Auxerre, Michel-François Fournier
- Juin-juillet 1761 : Paris, André Knapen
- Juillet-août 1761 : Paris, veuve Quillau
- Septembre 1761-juin 1764 : Paris, Imprimerie royale
- Juillet 1764-mai 1767 : Paris, François-Augustin Quillau

1767 : Nicolas fait imprimer *La Famille vertueuse*, son premier roman. Il abandonne son métier de typographe pour se consacrer entièrement à l'écriture.

1790 : Nicolas acquiert et installe une petite presse dans son logement. Ses livres portent désormais la mention « impression à la maison ».

1795 : Nicolas est inscrit sur les listes des bénéficiaires de secours pour aider les gens de lettres nécessiteux.

1798 : Nicolas est nommé au bureau de la « Direction à la surveillance de la correspondance des émigrés et des agents de l'étranger ».

1802 : Son emploi au ministère de la Police est supprimé.

1803 : Année très difficile. Nicolas fait plusieurs demandes d'aides et de secours.

1806 : Nicolas décède des suites d'une maladie qui ne lui permettait plus de marcher ni de tenir la plume.

I. L'enfant Nicolas s'éveille à la culture

A. L'origine sociale de Nicolas

Acte d'achat de la ferme de la Bretonne par le père de Nicolas
(Archives départementales de l'Yonne, 3E64/95)

Photographie de la ferme de la Bretonne dans les années 1950 (cliché Phéliphot, Bibliothèque municipale d'Auxerre)

► Que nous apprennent ces documents, et la chronologie de la page précédente, sur la position sociale du père de Nicolas ? Comment peut-on caractériser le milieu dont Nicolas est issu ?

► Comment peut-on alors interpréter les illustrations qui ornent les angles du portrait gravé en 1785 (p.1) ?

B. Une culture d'origine populaire

1- « Tous les soirs à souper qui était le seul repas où toute la famille pouvait être réunie, il *[le père de Nicola]* se voyait, comme un patriarche vénérable, à la tête d'une maison nombreuse, car on était ordinairement vingt-deux à table, y compris les garçons de charrue et les vignerons, qui en hiver étaient batteurs, le bouvier, le berger et deux servantes. *[Après le souper, le père faisait une lecture de l'Ecriture sainte]* Il commençait toujours par ces mots : « Recueillons-nous mes enfants ; c'est l'Esprit-Saint qui va parler… « Je ne saurais me rappeler sans attendrissement avec quelle attention cette lecture était écoutée… » *La Vie de mon père*, 1779.

2- « L'autre objet de curiosité était la Bibliothèque bleue ; mon père, pour nous exciter à la lecture, avait l'adresse de nous dire merveille de ces contes bleus ; il en racontait quelques-uns, tels que *Jean de Paris*, *Robert le Diable*, et surtout *Fortunatus* avec son petit chapeau, dont l'histoire me paraissait la plus admirable. Il me fallait voir l'écouter, l'œil fixé sur sa bouche, la mienne entrouverte ; j'étais immobile… » *Monsieur Nicolas*, 1796.

La lecture du soir
(Gravure tirée de *La Vie de mon père*, Neufchâtel, Veuve Duchesne, 1788.
Cote médiathèque de Troyes : DG10130, vol. 2)

► D'après les documents ci-dessus, de quelle manière se fait l'éveil à la culture de Nicolas ?

► Quels sont les deux types d'ouvrages évoqués par l'écrivain ?

► Voici, ci-contre, la page de titre d'un des livres évoqués dans l'extrait n°2. Associez à chaque accolade l'une des expressions suivantes : adresse éditoriale ; titre ; gravure ; privilège d'impression.

► Dans quelle ville cet ouvrage a-t-il été publié ?

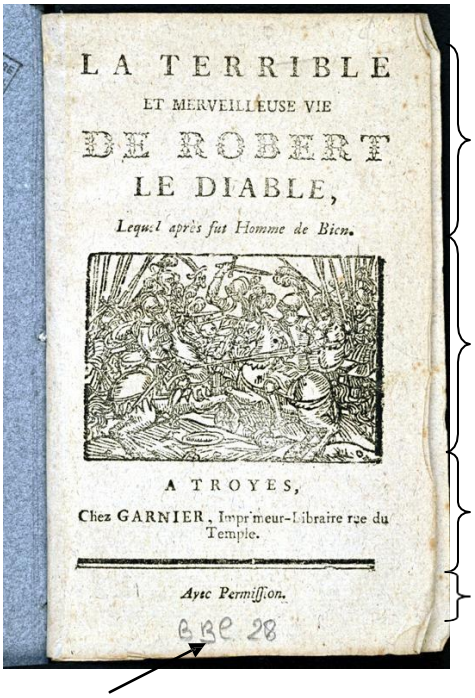

Cote de conservation à la médiathèque de Troyes

► Les ouvrages cités dans l'extrait n°2 de la page précédente font partie de ce qu'on appelle la « littérature de colportage », qui est apparue à Troyes vers 1600. Cherchez (par exemple dans un dictionnaire) le sens de cette expression, en précisant notamment à qui s'adressait cette forme de littérature et comment elle était diffusée.

C. Nicolas à l'école

► D'après la chronologie, quelles sont les principales écoles que fréquente Nicolas ?

► Qu'a de choquant, pour nous, l'école qu'il intègre en 1746 ?

II. M. Fournier : un imprimeur du XVIIIe siècle

► Rappelez, d'après vos connaissances, qui est considéré comme l'inventeur de l'imprimerie en Occident. De quelle époque cette invention date-t-elle ? En quoi peut-on la considérer comme une « révolution » dans l'histoire du livre ?

A. Le métier d'imprimeur : un métier très contrôlé

Les formidables possibilités de diffusion des idées permises par l'imprimerie, et par là-même, de subversion potentielle qu'elle véhicule, n'échappent pas au pouvoir royal. Pour pouvoir contrôler ce métier, deux types de mesures sont prises :

- **le contrôle du nombre des imprimeries et des tâches qui leur sont attribuées sur le territoire du royaume**. À partir du XVIIe siècle, le nombre des imprimeries est théoriquement limité à Paris (36 imprimeries officielles) et en province. À Paris, les ateliers ne peuvent s'installer que dans certaines rues du quartier Latin et de la Cité. Les ateliers de Paris et de Lyon sont les seuls autorisés à imprimer toutes sortes d'écrits (avec permission) ; ailleurs, les imprimeurs doivent se limiter aux livres d'heures, catéchismes, almanachs, thèses et manuels scolaires. L'imprimerie royale, fondée en 1640, est chargée d'éditer des ouvrages d'érudition, des traités scientifiques et des ouvrages de prestige (elle est installée au Louvre et est dirigée de 1691 à 1794 par la dynastie des Anisson). En province, l'imprimerie végète, à l'exception de Troyes qui se maintient à un bon niveau d'activités (vers 1730, une dizaine d'ateliers éditent une bonne part de la littérature populaire, almanachs et Bibliothèque bleue). Une concurrence acharnée oppose alors les maîtres imprimeurs pour l'obtention de titres (imprimeur du roi, du parlement, de l'archevêque…) et de privilèges.
- **la mise en place, dès le XVIe siècle, d'un système d'autorisation préalable pour l'impression des ouvrages, c'est-à-dire d'un système de censure.** Le responsable en était le « directeur de la librairie ». Ne pouvaient paraître que les livres dont les auteurs avaient obtenu un privilège d'impression, délivré sur approbation du manuscrit par un censeur royal. C'était une précaution de l'autorité royale envers les écrits contraires à la religion, à l'État et aux bonnes mœurs. Un imprimeur qui ne respectait pas le système d'autorisation pouvait être puni d'emprisonnement, de bannissement, voire de mort. Cependant, au XVIIIe siècle, un directeur de la librairie entendit les protestations des imprimeurs qui se plaignaient de voir leurs concurrents étrangers, ou des imprimeurs clandestins, tirer bénéfice de la publication d'ouvrages qu'on leur avait interdit d'éditer, et qui se trouvaient malgré tout entre toutes les mains : il mit en place le système de la « permission tacite », autorisation non officielle donnée à un imprimeur de publier un ouvrage sous le couvert d'une adresse étrangère ou fantaisiste.

► Pourquoi le métier d'imprimeur est-il très contrôlé ?

► Quelles sont les mesures prises pour contrôler l'imprimerie ?

► En quoi ce contrôle est-il manifeste sur la page de titre de *Robert le diable* (I- du dossier) ?

► Par quels moyens le contrôle officiel est-il détourné ?

B. L'imprimerie de M. Fournier

L'imprimerie de Michel-François Fournier (1710-1787), où Nicolas entre comme apprenti en 1751, était importante. Il avait depuis 1742 le titre d'imprimeur-libraire de la ville d'Auxerre, donc le monopole de cette activité puisqu'un édit royal n'accordait à Auxerre qu'une maîtrise d'imprimeur. Fournier avait dû en attendre la vacance pour postuler. Mais cette situation de monopole assurait la prospérité de l'entreprise. Fournier était aussi libraire : il vendait ses propres productions, mais aussi dictionnaires, manuels pratiques, livrets populaires, papier, plumes, encre. Il employait trente-deux ouvriers (ou compagnons) et des apprentis.
Entre la rue de l'Horloge et une cour, se trouvait la maison avec la librairie suivie d'une grande salle ; l'arrière donnait sur une cour qui menait à l'imprimerie installée dans une maison de deux étages ayant deux fenêtres en façade sur la place des Cordeliers. Au rez-de-chaussée de l'imprimerie était installée la tremperie (il fallait en effet mouiller les feuilles avant de les imprimer) ; au premier, une pièce renfermait une presse unique, le matériel nécessaire aux « ouvrages de ville » (affiches, avis, faire-part…), et le cabinet de reliure ; au second se trouvaient les casses et toutes les autres presses.

► Pourquoi l'imprimerie de Fournier est-elle prospère ?

► Sur le plan ci-contre, coloriez la parcelle correspondant à l'affaire de Fournier. Complétez le schéma ci-dessous en précisant ce que l'on trouve à chaque étage de l'imprimerie.

Second étage
Premier étage
Rez-de-chaussée

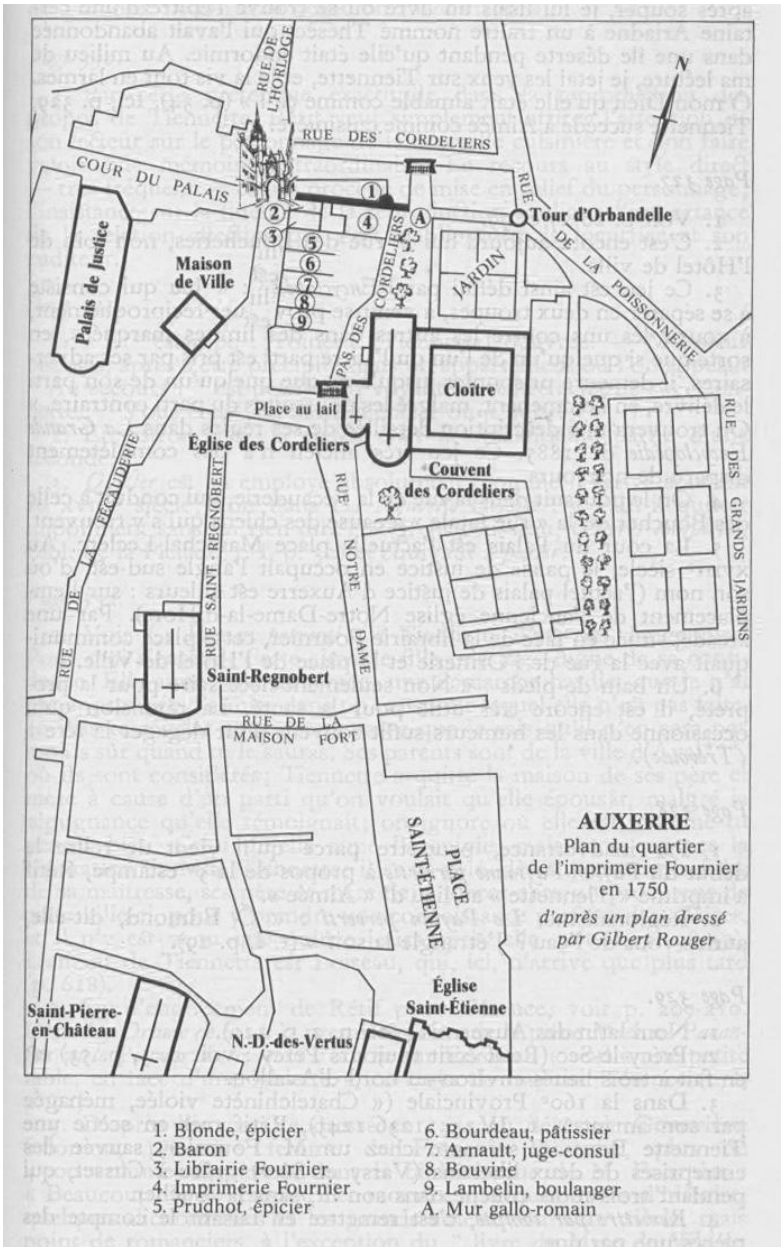

[dans *Monsieur Nicolas*, édition Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade,dir. P. Testud, 1989].

C. Imprimer au XVIIIe siècle : matériel et activités

Voici, page suivante, quelques planches de gravures issues d'un ouvrage fondamental de l'imprimerie française du XVIIIe siècle : *L'Encyclopédie*, de Diderot et d'Alembert. Publiée à partir de 1751, *L'Encyclopédie* a pour ambition de rassembler les connaissances de l'époque, tout en diffusant les idées des philosophes des Lumières. Une place importante y est donnée aux arts et techniques. Des volumes de planches permettent d'illustrer les aspects complexes de chaque spécialité. Celles que nous vous proposons sont consacrées à l'« imprimerie ».

► Dans le texte suivant, ajoutez, lorsqu'elles sont demandées, les références des illustrations de *L'Encyclopédie* correspondant à l'activité décrite. Précisez le numéro de la planche et celui de la (ou des) figure(s) (Pl…, fig…).

« L'ouvrier ou typographe, dans l'argot du métier le « singe » en raison de sa gesticulation, compose le texte à partir de la casse (……..) que l'on pose sur un meuble incliné (… .....). La casse est divisée en autant de petits casiers qu'il y a de lettres et de signes. Les caractères en plomb sont répartis selon l'ordre alphabétique pour les capitales et les petites capitales ; les lettres moins fréquentes dans le haut de casse ; par ordre de fréquence d'utilisation pour les autres lettres ; et les signes de ponctuation dans le bas de casse.

Le typographe lit la copie qu'il a installée sur son *visorium* muni d'une pointe pour être planté sur le milieu de la casse. Puis il lève les caractères un par un, pour les poser dans une réglette ou composteur en bois ou en fer (.....). Celui-ci possède une butée mobile qui se bloque avec une vis d'arrêt, ce qui permet de déterminer la longueur des lignes. Les lignes sont ensuite assemblées les unes au-dessous des autres en pavé (.....). Celui-ci est mis sur une planchette pour former les pages du livre. Ce travail nécessite une grande attention pour bien répartir les lignes et les blancs dans la page afin qu'elle possède un bel équilibre.

Le typographe peut alors assembler dans un châssis en fer, ou forme, les pavés de textes pour constituer les pages de la feuille à imprimer. Les pages sont maintenues dans la forme par des bois de garniture et serrées par des coins de bois biseautés. La forme doit être bien plane pour une bonne impression, d'où le taquage pour mettre tous les caractères d'égale hauteur. On martèle la forme à l'aide d'un marteau et d'un morceau de bois plat recouvert de cuir, le taquoir (… .....).

La forme ainsi préparée est transmise pour l'impression. Les presses du XVIIIe siècle ont peu évolué par rapport à celles des siècles antérieurs. Elles sont construites essentiellement en bois. Pour leur donner une meilleure assise, elles sont étançonnées au plafond. La presse est actionnée par deux ouvriers, les pressiers (appelés « ours » dans l'argot du métier). Leur travail consiste à enchâsser la forme dans le coffre (… .....) et à bien la serrer. Puis, l'un des pressiers place sur le tympan (… .....) des taquets-repères pour délimiter l'emplacement de la feuille. Au-dessus se trouve la frisquette (… .....) qui forme un cache dans lequel sont découpées autant de fenêtres qu'il y a de pages dans la forme. La frisquette est rabattue sur le tympan pour protéger les marges de la feuille blanche des bavures d'encre. Enfin, la frisquette et le tympan sont ensuite repliés sur le coffre, la forme ayant été préalablement encrée par l'un des deux pressiers à l'aide des balles (… .....), tampons coniques formés d'une membrane de cuir clouée à un manche en bois et rembourrée de crin ou de laine. Le pressier fait alors glisser le coffre sous la platine et tire sur le barreau qui, grâce à une vis, fait descendre la platine sur le tympan (… .....).

Le tirage d'une forme terminé, celle-ci est retirée du coffre de la presse pour être lavée à l'aide d'un bain de potasse et d'une brosse. Le typographe, et surtout son apprenti, effectue le décarcassage, c'est-à-dire qu'il démonte la forme et redistribue tous ses caractères dans une casse pour pouvoir les réutiliser. Au cours de l'impression on effectue les corrections. La forme est imprimée une première fois et l'épreuve ou tirage est transmise à un lecteur ou correcteur qui inscrit en marge les corrections. Les feuilles tirées et séchées sont transmises au relieur. »

D'après P-M. GRINEVALD et C. PAPUT, *L'Encyclopédie Diderot et d'Alembert : les métiers du livre*, Bibliothèque de l'image, 1994.

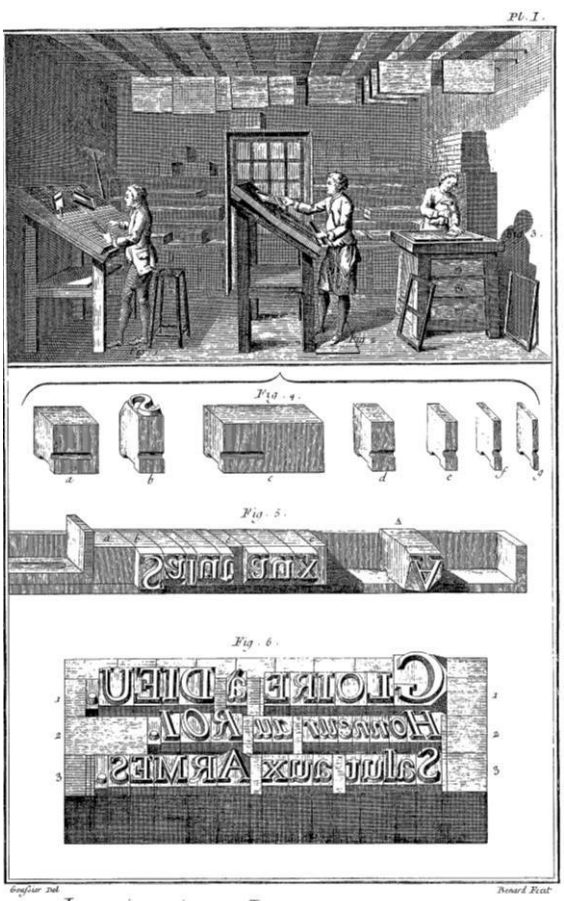

Imprimerie en Lettres, l'Operation de la Casse

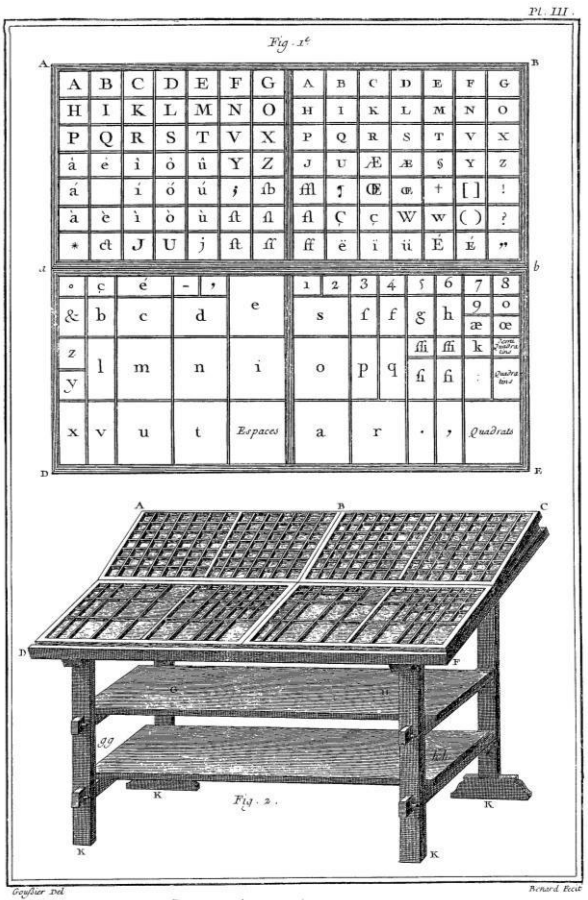

Imprimerie, Casse

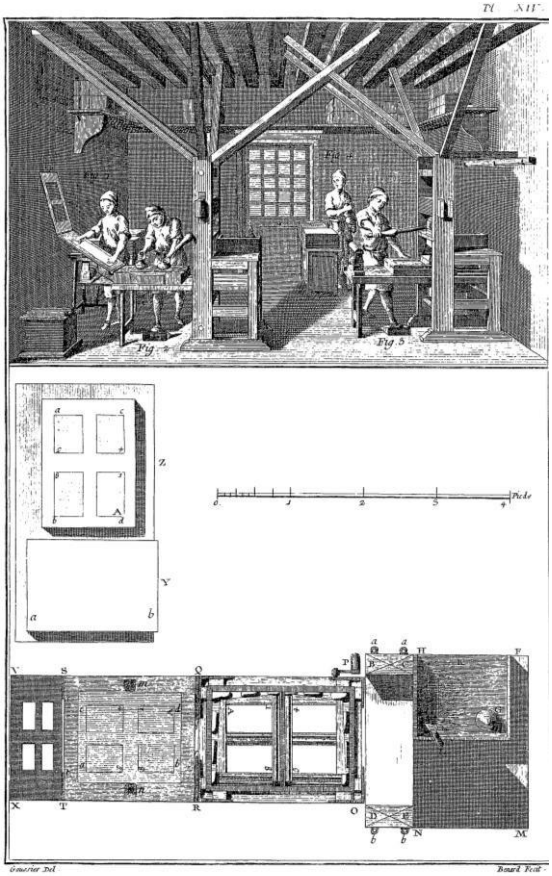

Imprimerie, l'Opération d'Imprimer et Plan de la Presse

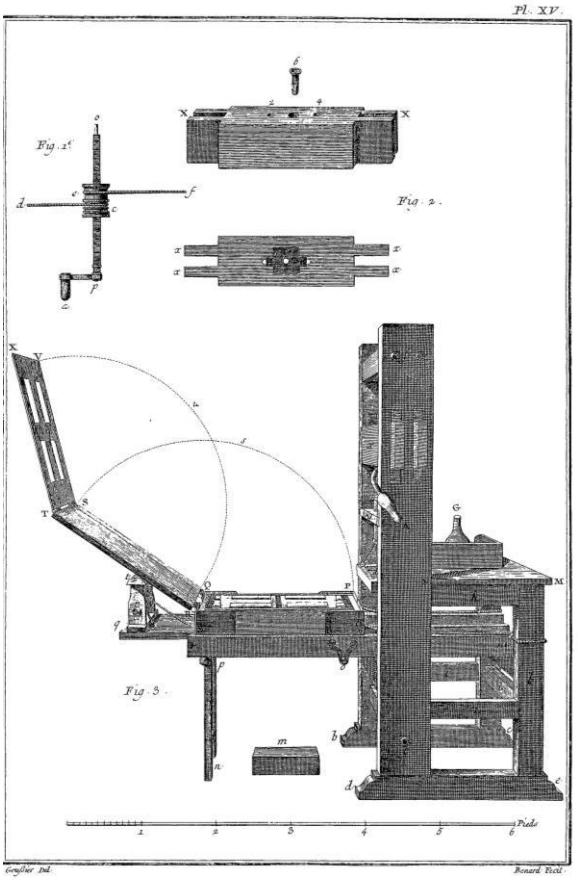

Imprimerie, Presse vue par le côté du dehors.

III. Nicolas intègre le métier de l'imprimerie

A. Nicolas devient apprenti

Voici le contrat d'apprentissage de Nicolas (Archives départementales de l'Yonne, 3E6/205) :

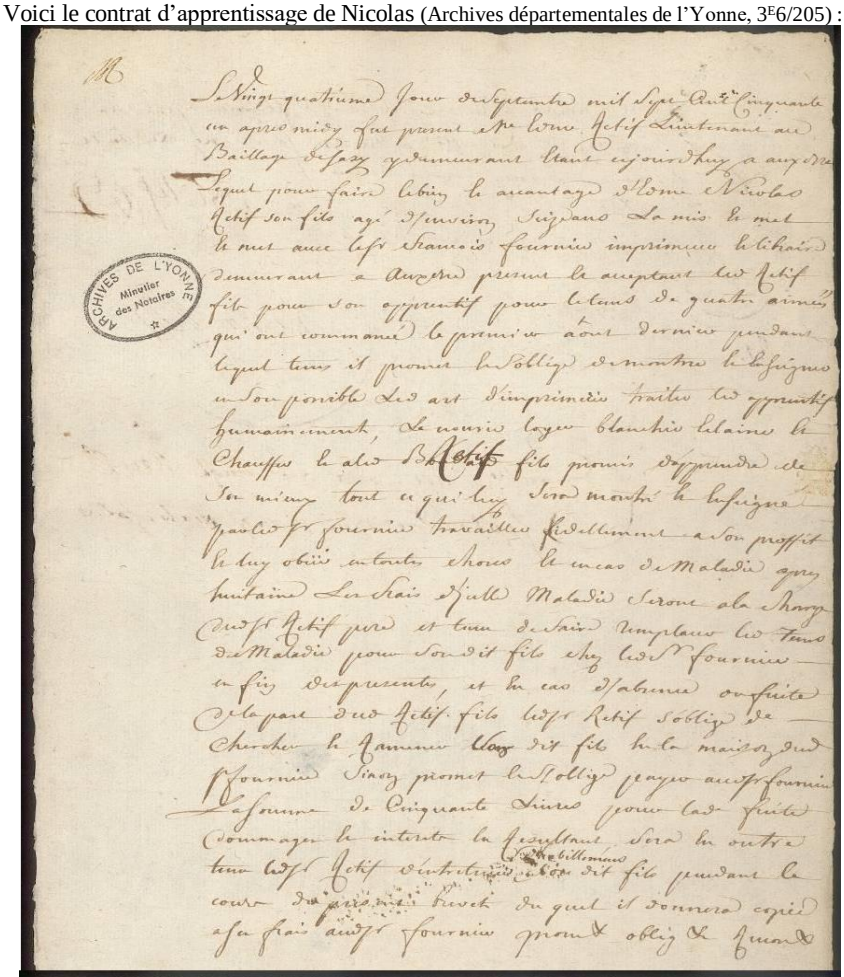

Voici sa transcription :

« Le vingt quatrième jour de septembre mil sept cent cinquante un après midy fut présent m. Edme Rétif lieutenant au bailliage de Sasy, y demeurant, étant cejourd'huy à Auxerre, lequel pour faire le bien et avantage d'Edme-Nicolas Rétif son fils, âgé d'environ seize ans, l'a mis et met (et met répété) avec le sieur François Fournier, imprimeur et libraire demeurant à Auxerre, présent et acceptant ledit Rétif fils pour son apprentif pour le tems de quatre années qui ont commencé le premier août dernier, pendant lequel tems il promet et s'oblige de montrer et enseigner en son possible ledit art d'imprimerie, traiter ledit apprentif humainement, le nourrir, loger, blanchir, éclairer et chauffer, et a ledit Rétif fils promis d'apprendre de son mieux tout ce qui luy sera montré et enseigné par ledit sieur Fournier, travailler fidellement à son proffit et luy obéir en toutes choses, et en cas de maladie, après huitaine les frais d'icelle maladie seront à la charge dudit sieur Rétif père et (sera) tenu de faire remplacer ledit tems de maladie pour son dit fils chez ledit sieur Fournier en fin des présentes, et en cas d'absence ou fuite de la part dudit Rétif fils, ledit sieur Rétif s'oblige de chercher et ramener son dit fils en la maison dudit sieur Fournier, sinon promet et oblige payer audit sieur Fournier la somme de cinquante livres pour ladite fuite, dommages et intérêts en résultant ; sera en outre tenu ledit sieur Rétif d'entretenir d'habillemens son dit fils pendant le cours du présent brevet duquel il donnera copie à ses frais audit sieur Fournier, promettant etc ., obligeant etc., renonçant etc. Fait et passé en la maison dudit sieur Fournier pardevant les conseillers du Roy, notaires à Auxerre soussignez, les an et jour que dessus et ont signez : N.-E. Rétif, Fournier, Rétif, Simon, Chardon. Controllé à Auxerre le vingt neuf septembre 1751, reçu vingt quatre sols, Guinault. »

► À quel âge Nicolas entre-t-il en apprentissage ?

► Soulignez en rouge ce à quoi s'engage Fournier, en vert ce que doit promettre Nicolas, et en bleu les obligations du père de Nicolas.

« Dans toutes les professions, les compagnons ne voient qu'avec peine les nouveaux venus qui doivent partager leur pain, et ils cherchent à leur donner tous les dégoûts possibles. Le premier ouvrage ne me parut pas attrayant, à moi qui m'était figuré que j'exercerais noblement un art distingué ; cet ouvrage fut de *faire* les ordures, c'est-à-dire de tirer des balayures les caractères [typographiques] tombés sous les pieds des ouvriers, pour les *recomposer* ensuite, sans en faire des mots, puis les distribuer, ou les recaser. J'ai dit que les apprentifs *(sic)* sont soumis aux ouvriers, qui ne les ménagent pas. J'avais donc autant de maîtres qu'il y avait de compagnons, et à peine installé il fallut obéir à tous. Je n'étais presque pas un instant dans la journée sans recevoir des ordres inutiles, injustes, ridicules, quelquefois criminels. Un apprentif était au-dessous d'un esclave, et censé n'avoir ni âme, ni sentiment, ni pudeur. C'était un vil instrument dont le compagnon faisait l'usage qu'il voulait, trop heureux, le malencontreux élève, lorsqu'en lui commandant des infamies, on ne l'exposait qu'à l'une des trois alternatives, d'être rossé par les parents ou par l'ouvrier, pour avoir mal réussi, ou par le maître ! » *Monsieur Nicolas*, 1794-1797.

► Comment Nicolas présente-t-il ses premiers pas dans la condition d'apprenti ? Vous vous intéresserez notamment au champ lexical employé par l'écrivain.

► Soulignez dans le texte les termes employés pour nommer les différents niveaux de la hiérarchie du personnel et placez-les dans le schéma ci-dessous résumant cette hiérarchie. Lesquels de ces mots sont synonymes ?

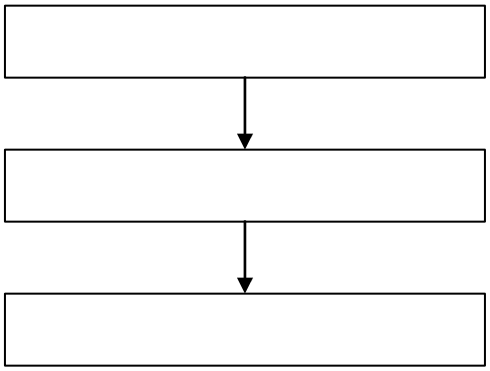

(La flèche signifie : « commande et a du pouvoir sur… »)

B. Nicolas devient compagnon

« Le 9 mai [1755], M. Parangon monta pour me déclarer compagnon ; il avertit en même temps Bardet et Tourangeot, mes co-apprentis, de me traiter à l'avenir de monsieur. » *Monsieur Nicolas*, 1794-1797.

► Combien de temps l'apprentissage de Nicolas a-t-il duré ?

► Comment se manifeste le changement de statut social de Nicolas, devenu compagnon typographe ?

► Faisons un rapide bilan de la carrière professionnelle de Nicolas. En utilisant la chronologie de la p.2, calculez le nombre d'années durant lesquelles il a travaillé comme compagnon-typographe. Combien de fois a-t-il changé d'employeur ? Dans quelles villes a-t-il travaillé ? Que peut-on en conclure sur la situation de l'emploi au XVIIIe siècle ?

Voici comment Nicolas décrit son travail de prote (c'est-à-dire de chef d'atelier) dans l'imprimerie du jeune Quillau :

« Mon travail, comme prote, consistait : 1, à lire toutes les premières épreuves ; 2, à veiller sur les presses, pour les obliger à faire du bon ouvrage ; 3, à surveiller et assortir tous les caractères, à les conserver, à les faire renouveler ; 4, à donner le goût aux « compositeurs », pour les titres et la disposition de l'ouvrage ; 5, à faire les prix avec les ouvriers, et la « banque » le samedi ; 6, à veiller à ce que les ouvriers ne prissent pas trop de salé ; en un mot, à ménager également les intérêts du maître et du compagnon ; 7, à voir et corriger moi-même les tierces, c'est-à-dire la dernière révision, après laquelle l'ouvrage va sous la presse et passe ensuite dans le public sans être revu par l'auteur : tâche la plus importante et la plus fatigante de toues les fonctions « protales » ; 8, à faire les affaires du dehors, qui devaient être le lot du « bourgeois », mais dont il se dispensait volontiers, pour vivre dans une insouciance générale, se contentant de donner un coup d'œil à son produit et à ses rentrées, une fois par semaine ; 9, à composer tout le grec des différents ouvrages. Je joignais à tout cela une attention extrême au papier, aux étendages, au nettoiement de l'imprimerie, que je venais faire faire sous mes yeux tous les dimanches et fêtes, par les apprentifs. On est souvent obligé, dans les imprimeries, de travailler le dimanche ; je mettais alors la main à l'œuvre, surtout quand c'était du latin, comme des « thèses de médecine ou de collège ». *Monsieur Nicolas*, 1794-1797.

► Qu'est-ce qui, d'après l'auteur, prouve la confiance de Quillau à son égard ?

C. Pour aller plus loin : l'organisation des métiers au XVIIIe siècle

« La plupart des métiers urbains qualifiés du XVIIIe siècle, ceux qu'on appelle les métiers jurés, perpétuent le modèle né au Moyen Age. Chaque profession forme une communauté de métier, dotée d'une personnalité morale et juridique, avec ses règlements, ses traditions… Mais si tous les membres de la profession appartiennent bien au métier, une hiérarchie distingue les membres « actifs » et véritables, les maîtres, de ceux qui n'ont qu'un rôle passif et subalterne, les compagnons. Ceux-ci, un jour prochain, sont censés parvenir à leur tour à la maîtrise et laisser leur place aux apprentis, alors promus compagnons. Mais la limitation des réceptions à la maîtrise dans l'Imprimerie-Librairie à partir du XVIIe siècle *[en raison de la politique de limitation du nombre d'ateliers]* entraîne effectivement une réaction malthusienne des dynasties patronales, tendant à préserver les places disponibles, excluant ainsi tout espoir de promotion pour les compagnons. Dès lors, le système se détraque.
Lorsqu'il entre dans l'imprimerie, le novice est confié à un « ancien », plus avancé dans son apprentissage, qui lui laisse les tâches les plus ingrates. C'est que les compagnons n'aiment guère les apprentis, qui représentent pour eux une concurrence déloyale. Les maîtres tendent à en multiplier le nombre parce que cette main-d'œuvre est gratuite. Aussi les ouvriers rechignent-ils à enseigner les secrets de leur art aux apprentis. Mais lorsque arrive un nouvel apprenti, le précédent commence la seconde phase de son apprentissage, il est alors délivré de l'esclavage d'être le dernier. D'autre part, les apprentis s'instruisent les uns les autres, ou plutôt apprennent d'eux-mêmes. L'apprentissage semble ressortir à la condition de domestique. L'apprenti ne peut prétendre au salaire et à la liberté qui sont le privilège du compagnon confirmé. L'enjeu est bien d'inculquer au futur compagnon –et non au futur maître, puisque la plupart des compagnons n'accèderont jamais à la maîtrise- les notions techniques qui lui seront indispensables mais surtout les principes d'une discipline à laquelle il restera soumis pendant toute sa vie professionnelle. » D'après Philippe MINARD, *Typographes des Lumières*, 1989.

► De quand date l'organisation des métiers que nous décrit Nicolas dans son autobiographie ?

► Quelle devrait être, en théorie, le parcours hiérarchique de celui qui entre dans un métier ?

► Pourquoi le système se détraque-t-il dans le métier de l'imprimerie au XVIIIe siècle ?

► Comment peut s'expliquer le sort que connaissent les apprentis ?

IV. Nicolas à partir de 1767 : liberté et malheurs d'un écrivain-typographe

A. Nicolas publie son premier roman

C'est en 1767 que Nicolas publie son premier roman, *La Famille vertueuse*, qu'il avait entamé en 1765.

« Ce n'est pas tout d'avoir écrit un livre. Le paraphe d'un censeur est une formalité indispensable pour qu'il puisse être imprimé. C'est le directeur de la Librairie, Sartine, qui désigne le censeur, chargé de l'examen à ses risques et périls : qu'une publication autorisée fasse l'objet de poursuites, de la Sorbonne ou du Parlement, il y perd sa place. *La Famille vertueuse* n'avait rien pour effaroucher, et le censeur Albaret était un « bon homme » ; en cas de litige sur des « gaudrioles », il suffisait de lui graisser la patte. Albaret se fendit, le 9 janvier 1767, d'une approbation machinale : « Ce roman a le double mérite d'intéresser et de remplir son titre, et je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. » Maintenant muni du privilège, il fallait le vendre, le placer chez un libraire, nous dirions un éditeur, qui assumerait les frais de papier et d'impression. Ce fut la veuve Duchesne […] L'impression se fit chez Quillau, « sous ma double direction de prote et d'auteur ». Daniel Baruch, *Nicolas Edme Restif de la Bretonne*, Fayard, 1996.

► Quelles étapes un écrivain comme Nicolas doit-il franchir au XVIIIe siècle pour voir publier une de ses œuvres ?

► Quelle est la singularité de Nicolas par rapport aux autres écrivains de son époque ?

B. Les libertés d'un écrivain-typographe

À partir de 1767, Nicolas décide de vivre de sa plume. Pour autant, il n'abandonne pas les ateliers des imprimeurs. Sa profession de typographe fait en effet de lui un écrivain singulier, en lui donnant une maîtrise unique sur la venue au monde de ses ouvrages, de leur écriture à leur impression.

Savoir déjouer la censure

« J'étais presque le seul qui pût les braver [les censeurs], à raison de ma manutention typographique, qui me mettait hors de la tutelle des trente-six infâmes imprimeurs, et leurs scélérats d'ouvriers. Si les censeurs me changeaient, j'avais la patience de tirer cinquante à soixante exemplaires ; je rétablissais ensuite ma pensée, soit pendant le dîner des pressiers, soit la nuit. Il me fallait ensuite la plus grande attention pour donner à propos les exemplaires cartonnés. Une seule inattention m'aurait perdu. » *Des censeurs.*

[Un *carton* est une feuille imprimée après l'achèvement du tirage et destinée à remplacer un feuillet dont la censure a ordonné la suppression. Il peut s'agir parfois d'une modification décidée par l'auteur.]

► En quoi la profession d'origine de Nicolas lui permet-elle de déjouer le travail de la censure ?

Cela n'empêche pas Nicolas de se faire parfois des cheveux blancs. Voici comment il raconte la difficile publication du *Pornographe*, ouvrage dans lequel il propose un projet de règlement de la prostitution, et qui dut passer à plusieurs reprises devant la censure.

« Au bout de trois mois de travail, sur mon ancien manuscrit, qui fut entièrement refait, l'ouvrage fut redonné à la censure : un Philippe de Prétot le refusa encore. J'obtins M. Marchand *[un autre censeur*], qui le parapha et en rendit au lieutenant de police de Sartine un compte avantageux. On imprima en avril, mai et juin. Mais à l'instant de mettre en vente, F.-A. Quillau, par le conseil de Domenc, mon successeur *[en tant que prote chez Quillau]*, alla faire des observations au censeur, qui fut prêt à révoquer son approbation. Ainsi peu s'en fallut que la sottise de deux hommes, F.-A. Quillau et Domenc, n'empêchât la publication d'un ouvrage utile, déjà imprimé, avec douze cents francs de frais. Ces gens se croyaient les maîtres des gens de lettres, dont ils sont tout au plus les secrétaires. M. Marchand entendit raison et l'ouvrage passa. » *Monsieur Nicolas,* 1794-1797.

► D'après l'auteur, quelles péripéties la publication du *Pornographe* a-t-elle connues ?

Au final, Nicolas, en dépit de ses allégations et malgré quelques tracas, a plutôt entretenu de bonnes relations avec ses censeurs. Aucun de ses ouvrages n'a été interdit (*La Paysanne pervertie* a été longtemps retardé, mais non supprimé), et il n'a jamais été poursuivi.

Maîtriser la composition de ses ouvrages

La présence de Nicolas chez les imprimeurs, au moment de l'impression de ses ouvrages, lui permet d'accompagner son texte jusqu'au bout, et donc de le modifier jusqu'au dernier moment. Plus intéressant, sa maîtrise de la typographie le pousse à jouer avec elle, en utilisant toute la gamme de caractères dont il dispose dans un but d'expressivité. Dans *Mon calendrier*, il annonce : « Je différencierai par la grosseur du caractère les objets les plus intéressants, tels que Jeannette, Colette [les deux femmes pour lesquelles il a, selon ses dires, connu les émois les plus forts]. » Plus loin, il déclare que l'italique correspond aux filles dépravées. Dans la 300e *Nuit de Paris*, pour imprimer le surnom, *Nihil* (qui veut dire « rien » en latin) d'un personnage sur la nullité duquel il veut insister, il utilise le plus petit caractère que lui offre sa casse. Par là-même, l'ouvrage imprimé se révèle bien plus intéressant sur les intentions de l'auteur que le manuscrit. Enfin, Nicolas, en homme de son époque, a aussi eu pour ambition de réformer l'orthographe de la langue française. Le peu de succès rencontré par *La Famille vertueuse* s'explique en partie par l'utilisation de cette orthographe réformée qui le rend difficile, voire pénible, à lire. Quelques-unes de ses idées : suppression des lettres inutiles (comme le h, le ph, le z), des lettres doubles qui ne sont que superstition d'étymologiste, création d'un système d'accents pour moduler les voyelles selon leur prononciation… Réforme orthographique dont il doit surveiller attentivement l'application, avant l'impression, lors de la préparation de la forme.

► En quoi la profession d'origine de Nicolas lui permet-elle de maîtriser la composition de ses ouvrages ?

► Repérez, dans le document de la page suivante (tiré de la 156e nuit des *Nuits de Paris*), quelques mots présentant les exemples de réforme orthographique cités dans le texte ci-dessus. Puis réécrivez le texte avec l'orthographe actuelle.

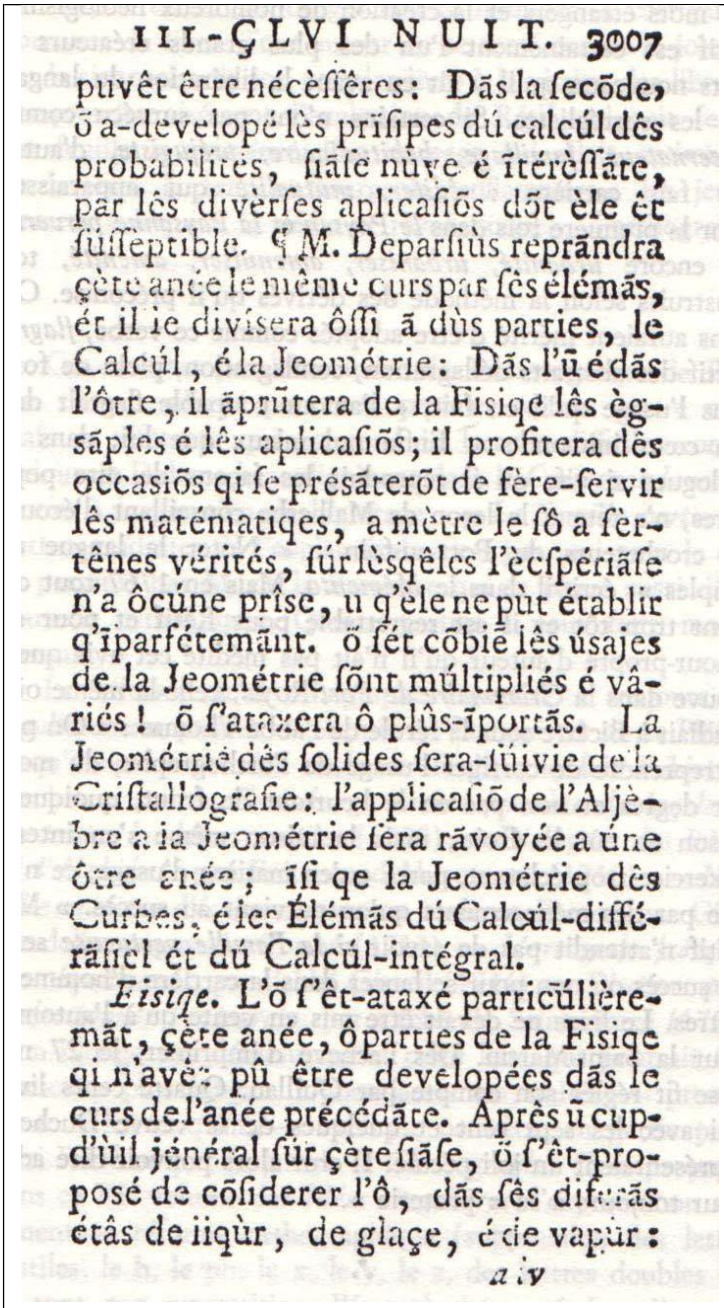

CLVI NUIT. 3007

puvêt être nécèſſêres: Dãs la ſecõde, õ a-developé lès prĩſipes dú calcúl dês probabilités, ſiãſe nùve é ĩtérèſſãte, par lês divèrſes aplicaſiõs dõt èle êt ſúſſèptible. ¶ M. Deparſiùs reprãndra çète anée le même curs par ſês élémãs, ét il le diviſera ôſſi ã dùs parties, le Calcúl, é la Jeométrie: Dãs l'ũ é dãs l'ôtre, il ãprũtera de la Fiſiqe lês èg-ſãples é lês aplicaſiõs; il profitera dês occaſiõs qi ſe préſãterõt de fère-ſervir lês matématiqes, a mètre le ſô a ſèr-tênes vérités, ſúr lèsqêles l'èceſpériãſe n'a ôcúne prîſe, u q'èle ne pùt établir q'ĩparfétemãnt. õ fét cõbiẽ lês úſajes de la Jeométrie ſõnt múltipliés é vâ-riés! õ ſ'ataxera ô plûs-ĩportãs. La Jeométrie dês ſolides ſera-ſúivie de la Criſtallograſie: l'applicaſiõ de l'Aljè-bre a la Jeométrie ſera rãvoyée a úne ôtre anée; ĩſi qe la Jeométrie dês Curbes, é les Élémãs dú Calcúl-différ-rãſièl ét dú Calcúl-intégral.

Fiſiqe. L'õ ſ'êt-ataxé particúlière-mãt, çète anée, ô parties de la Fiſiqe qi n'avêt pû être developées dãs le curs de l'anée précédãte. Aprês ũ cup-d'ùil jénéral ſúr çète ſiãſe, õ ſ'êt-pro-poſé de cõſiderer l'ô, dãs ſês difẽrãs étâs de liqùr, de glaçe, é de vapùr:

a iv

Dans Ned RIVAL, *Rétif de la Bretonne où les amours perverties*, Perrin, 1982, p.118.

Réécriture du texte (orthographe actuelle) :

C. Nicolas sous la Révolution : liberté et malheurs d'un écrivain-imprimeur

Voici quelques textes importants, adoptés au cours des premières années de la Révolution française :

1- « Article 11 : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. » *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen,* adoptée par l'Assemblée constituante lors des séances du 20 au 26 août 1789.

2- « A compter du 1er avril prochain, les brevets et les lettres de maîtrise, les droits perçus pour la réception des maîtrises et jurandes et tous les privilèges des professions sont supprimés. Il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon ; mais elle sera tenue de se pourvoir auparavant d'une patente et de se conformer aux règlements de police qui pourront être faits » Extrait du *décret d'Allarde*, 17 mars 1791.

3- « Article 1er : L'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession étant l'une des bases fondamentales de la Constitution, il est défendu de les rétablir de fait et sous quelque forme que ce soit.
Article 2 : Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs qui ont boutique ouverte, les ouvriers et compagnons, ne pourront lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaires, ni syndics, ni former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs. » Extrait de la *loi le Chapelier*, 14 juin 1791.

4- « La Constitution garantit la liberté à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et publier ses pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication. » Extrait du *préambule de la Constitution de 1791*, promulguée le 14 septembre 1791.

► En quoi ces textes bouleversent-ils le sort des écrivains et des imprimeurs, ainsi que l'organisation des métiers tels qu'ils fonctionnaient sous l'Ancien Régime ?

► En vous reportant à la chronologie et au document ci-contre, citez l'événement qui le prouve dans la vie de Nicolas.

« Enfin, les États-Généraux, l'Assemblée nationale, la Révolution, première, seconde et bientôt troisième. Tout fut secoué. Je perdis tout ce que j'avais, par non-valeur, par non-achats, par non-lecteurs ; je congédiai tous ceux que j'occupais et je fus tout-à-la fois Auteur, Imprimeur, Assembleur, Brocheur, Libraire, Afficheur, Colporteur : Or un Homme qui fait tant de métiers, les fait tous mal : c'est ce qui m'arriva. » *Les Nuits de Paris*, 1788-1794.

► Que peut-on dire de la situation professionnelle et financière de Nicolas sous la Révolution française ? Justifiez votre réponse en utilisant la chronologie.

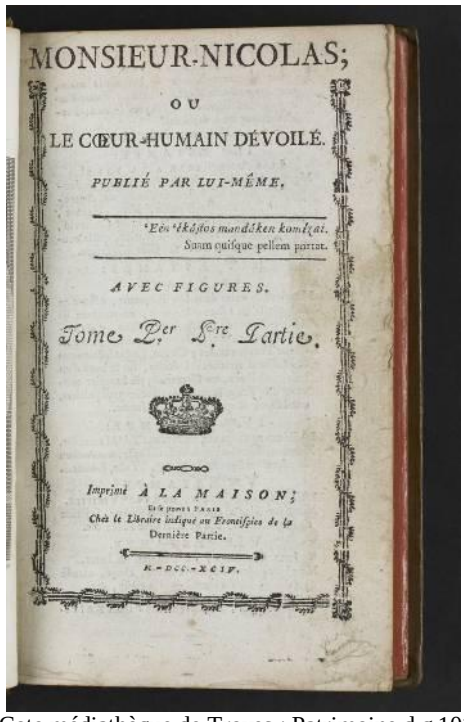
MONSIEUR-NICOLAS;
OU
LE CŒUR-HUMAIN DÉVOILÉ.
PUBLIÉ PAR LUI-MÊME,
'Eès 'ékástos mandáken komézai.
Suam quisque pellem portat.
AVEC FIGURES.
Tome Pr. Pre. Partie.
Imprimé À LA MAISON;
Chez le Libraire indiqué au Frontispice de la Dernière Partie.
M.-DCC.-XCIV.

(Cote médiathèque de Troyes : Patrimoine d.g.10132)